

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1702

Artikel: Les paysans contre-attaquent
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

22 septembre 2006
Domaine Public n° 1702
Depuis quarante-trois ans,
un regard différent sur l'actualité

Les paysans contre-attaquent

L'OMC dans l'impasse, les agriculteurs se félicitent du «coup d'arrêt donné à cette machine infernale». Ils espèrent que ce sera aussi un coup de frein à la réforme Agriculture 2011. Les premières salves du combat ont été tirées au sein de la commission du Conseil des Etats.

Les paysans savent qu'ils ont une bonne carte en main. La réforme de l'agriculture suisse se déroule au rythme imposé par les négociations internationales. *Agri* rappelle la coïncidence étroite entre le changement de la politique de la Suisse et la libéralisation agricole imposée par l'OMC. L'hebdomadaire ne décrit pas, malgré tout, l'OMC comme le grand satan. Les négociations internationales ont permis de tempérer le credo libéral. Elles ont offert une nouvelle vision de l'agriculture qui n'a pas l'unique fonction de fournir des produits au meilleur prix. Les paysans ont le droit de faire payer les services qu'ils rendent pour sauvegarder l'environnement et garantir un équilibre de la société, en évitant la désertification et le dépeuplement de régions entières. Le journal agricole se félicite de cet acquis décisif. En utilisant l'argumentation de la multifonctionnalité, la Suisse peut continuer de protéger son agriculture par un changement de méthode. Fini le soutien des prix qui encourage la production. En échange, les paysans reçoivent directement des subsides pour les services rendus à la société.

Les nouvelles règles de la politique agricole, maintenant bien connues, font l'objet d'un large accord politique. Mais les paysans s'écartent de cette ligne consensuelle. Devant la commission du Conseil des Etats qui a procédé à un premier examen de la réforme Agriculture 2011, les porte-parole du club agricole au parlement ont réclamé le maintien du soutien des prix à la production. Cette protection garantirait plus efficacement le revenu agricole que les paiements directs. Les agriculteurs donnent ainsi un coup de canif aux principes dont ils vantent par ailleurs les mérites. En proposant la suppression des soutiens à la production, le Conseil fédéral prépare les concessions qu'il s'apprête à faire à l'OMC. L'échec des négociations donne quelques chances à cette contestable régression. Le lobby paysan proteste, par ailleurs, contre la diminution de l'aide fédérale, amputée de 632 millions sur quatre ans. Il juge trop rapide le rythme des réformes de structures imposées à l'horizon 2011. C'est son rôle. Mais c'est aussi aux consommateurs et autres acteurs de la vie économique de défendre leurs intérêts.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Le service public aurait tout à gagner de la création de sociétés européennes d'intérêt général.
page 2

La libre circulation des personnes n'a pas provoqué des mouvements migratoires massifs au sein de l'UE.
page 3

La prévoyance professionnelle mérite des réformes ciblées alors qu'elle s'enlisé sur le taux d'intérêt minimal.
page 4 et 5

Le Rapport sur la population mondiale de l'ONU éclaire brutalement le sort des femmes, entre exploitation et solidarité.
page 6

Le Savoir suisse brosse le portrait de la famille désormais éclatée et plurielle.
page 7

La valeur des mots

La récupération du vocabulaire squatte par la droite, entreprise notamment par Ségolène Royal en France, appelle le réalisme et la critique de l'idéologie. C'est une démarche, une méthodologie qui est, précisément, l'apport de la gauche, sa vocation.

Edito page 3

Construire l'Europe des sociétés transnationales d'intérêt général

La défense acharnée des entreprises indigènes contre les tentatives de rachat devrait laisser la place à la création de conglomérats continentaux assurant services et prestations aux citoyens ainsi qu'aux collectivités publiques et privées de l'Union.

La fusion Gaz de France-Suez qu'a concocté le gouvernement français alimente un débat parlementaire et national, épice des ingrédients traditionnels (défilés, obstruction de la discussion parlementaire par la multiplication des amendements rendue possible par l'informatique, l'amendement spam en quelque sorte). Et aussi, classique, l'affrontement sur les nationalisations. S'il nous intéresse, ce n'est pas en voisins qui entendent la scène de ménage dans le pays d'à côté, c'est parce que l'objet de la dispute concerne la construction de l'Europe qui est aussi notre affaire.

La fusion créerait, disent ses promoteurs, une nouvelle société, aux activités complémentaires. Elle aurait la taille requise pour discuter en position de force avec les fournisseurs, les Russes de Gazprom, par exemple, ou pour investir afin de diversifier les sources et les amenées d'approvisionnement.

Le problème politique est posé non pas par la qualité industrielle du projet, mais par la dénationalisation de Gaz de France. Une société détenue majoritairement par l'Etat n'est pas fusionnable avec une société

privée, dont les actionnaires ne veulent pas être soumis aux choix qui peuvent être plus politiques qu'économiques d'un Etat.

Certes, on pourrait imaginer inversement que la fusion se fasse par rachat et absorption d'une société privée par une société nationalisée. Mais cette formule est ressentie comme impérialiste. Le Conseil fédéral n'a pas voulu, pour cette raison, que Swisscom prenne possession d'une société irlandaise assurant un service d'intérêt général; il craignait d'avoir à assumer politiquement des décisions économiques pouvant contrarier un pays proche. De la même manière, la politique expansionniste d'EDF est souvent mal ressentie non seulement à cause de son agressivité industrielle, mais encore nationaliste.

Les mariages

Mis en formule, si P signifie privé et N nationalisé, on obtient: N+P, P+N, P+P, N+N. Les deux premières formules sont des échecs, risque d'impérialisme ou refus des privés. La troisième, P+P, est opérationnelle avec l'inconvénient de soumettre des secteurs vitaux à des intérêts marchands. Elle presuppose, pour le moins,

des instances de régulation forte. Reste N+N. Curieusement, cette piste n'a pas été explorée, la priorité ayant été donnée à la privatisation dans la grande majorité des pays européens.

Ce rapprochement de deux sociétés nationalisées pourrait revêtir des formes diverses: fusion ou société faîtière ou accord de collaboration. L'option de base devrait être la même conception du service public, selon l'article 3 de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier, texte fondateur de l'Union européenne): «veiller à l'établissement des prix les plus bas... tout en permettant les amortissements nécessaires et en ménageant aux capitaux engagés des possibilités normales de rémunération.»

N+N, au lieu d'être l'addition de deux nationalismes, les annule dans un intérêt commun élargi. N+N = E, c'est-à-dire une société européenne.

Gaz de France, comme Swisscom, pourrait être l'occasion de cette prise de conscience qui aurait ce mérite de faire passer un combat ressenti comme d'arrière-garde en un combat d'avant-garde européen.

ag

Suite de la première page

Les paysans contre-attaquent

On peut, en revanche, appuyer sans réserve les agriculteurs lorsqu'ils réclament la baisse de leurs coûts de production. Ils pourraient économiser chaque année un milliard s'ils avaient la possibilité d'acheter leurs machines, leurs engrangis, leurs semences et autres fourrages à des prix

européens. Mais d'autres lobbies veillent. (DP n° 1690, 26 mai 2006, *Des lobbies aux pouvoirs inégaux*). On peut également faire alliance avec les paysans lorsqu'ils dénoncent tous ceux qui, en aval et en amont, contribuent à renchérir les aliments que nous achetons. Dans le dernier

numéro de *La Vie économique*, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture assène quelques chiffres assassins.

Les agriculteurs suisses touchent pour leurs produits des prix nettement plus élevés que leurs collègues européens. Cela représente un surcoût de 2,7 milliards pour les consom-

mateurs. C'est un montant appréciable. Mais si, à leur tour, les transformateurs et distributeurs de produits agricoles suisses se contentaient de marges européennes, la facture diminuerait de 8,2 milliards pour les consommateurs. C'est là que réside le plus gros réservoir d'économies potentielles. at